

« LE GRAND RENDEZ-VOUS » // EUROPE 1-« LES ÉCHOS »-CNEWS

Bruno Le Maire : « Ne pas toucher aux aides sociales ne serait pas cohérent »

Dimanche, le ministre de l'Économie a affirmé que le gouvernement pourrait baisser les aides à l'emploi en cas de recul du chômage.

Alexandre Rousset
@Alex_Rousset

Évoqué par bribes ces dernières semaines, l'idée d'une réforme des aides sociales se précise petit à petit. Invité dimanche du « Grand Rendez-vous » Europe 1-« Les Echos »-CNews, le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, a affirmé que l'exécutif pourrait baisser les aides à l'emploi en cas de baisse du chômage.

« Le volet social, c'est 50 % de la dépense publique. Expliquer qu'on va réduire la dépense publique sans rien toucher aux aides sociales ce ne serait pas cohérent et pas juste ni lucide vis-à-vis des Français », a-t-il justifié au micro d'Europe 1.

Jusqu'ici, Bercy évoquait seulement une simplification et une rationalisation des prestations sociales, excluant tout coup de rabot. Mais vendredi, « Le Monde » révélait l'existence d'une note interne du ministère des Finances intitulée « Transformer les prestations sociales » qui dévoilait des pistes d'économies telles que le durcissement des conditions d'éligibilité.

« Traiter les inégalités à la racine »

Ce dimanche, Bruno Le Maire est donc allé plus loin en évoquant une baisse des aides sociales sur l'emploi, si la conjoncture économique est favorable. « À partir du moment où nous réussissons à créer des emplois dans le secteur privé, il peut être légitime de réduire la politique sociale sur l'emploi », a-t-il affirmé, sans plus de précision. La baisse des contrats aidés est déjà programmée.

Refusant de parler de coup de rabot, le ministre dit vouloir « inventer un nouveau modèle économique et social » : « Nous voulons rompre avec ça et traiter



Bruno Le Maire, dimanche sur Europe 1.

Photo Marie Etcheoveny/Capa Pictures pour Europe 1

ces inégalités à la racine, en formant mieux, en qualifiant mieux, en donnant des emplois », a-t-il détaillé, tout en reconnaissant que certaines personnes resteraient dépendantes de ces aides : « Nous savons bien que des personnes auront besoin de ces aides, du soutien public. Nous faisons attention aux plus fragiles. »

Lundi, sur Europe 1, le député LREM du Val-d'Oise Aurélien Taché a relativisé l'impact de la note de Bercy, en rappelant que si la direction du Budget faisait des propositions, il revenait aux politiques de « s'interroger sur le sens ». Faut-il réduire les dépenses sociales ? « Si certaines aides doivent être réformées, transformées, si certaines n'atteignent pas leur objectif, pourquoi pas ? », a expliqué Aurélien Taché, mais « pas uniquement sous un prisme d'économies ».

Bruno Le Maire a également évoqué des coupes dans le budget du ministère de l'Économie, via les directions régionales des entreprises (Directe) et les représentations à l'étranger.

Egalement interrogé sur la taxe d'habitation, le ministre de l'Économie a confirmé que le gouvernement était favorable à son maintien pour les résidences secondaires. ■

Les Français soutiennent le prélèvement à la source

- Près de six Français sur dix sont favorables à une réforme désormais bien identifiée, selon une enquête OpinionWay et Comdata Group pour « Les Echos ».
- Les modalités techniques sont toutefois encore mal connues.

SONDAGE

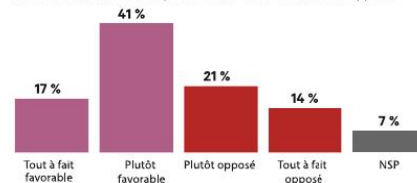
Renaud Honoré
@r_honore

Depuis quelques semaines, une crainte commence à gagner la majorité : et si le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu venait plomber la popularité du gouvernement ? Entre les possibles bugs techniques et le risque d'un choc psychologique négatif devant un salaire mensuel en apparence réduit, les écueils ne manquent pas. Le sondage réalisé par OpinionWay et Comdata Group pour le compte des « Echos » et de Radio Classique devrait sans doute en partie rassurer le gouvernement : l'arrivée du prélèvement à la source en janvier 2019 est désormais bien connue des Français, qui l'approuvent à près de 60 %. « C'est un élément de satisfaction pour le gouvernement, qui lance une réforme déjà bien identifiée et, sinon consensuelle, du moins perçue favorablement », estime Frédéric Micheau, directeur des études d'opinion chez OpinionWay.

Cela fait quelques années que ce prélèvement à la source est entré dans le débat public : décidée durant le quinquennat de François Hollande, la mesure avait été retardée d'un an par Emmanuel Macron à son arrivée à l'Élysée, mi-2017, pour corriger le dispositif. Logiquement, à force d'en parler, la réforme est désormais connue de 85 % des

L'opinion des Français sur le prélèvement à la source

Plutôt favorable...
Au 1^{er} janvier 2019, le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu sera mis en place. Y êtes-vous favorable ou opposé ?



... avec la crainte d'une augmentation des impôts

Craignez-vous une augmentation des impôts suite à la mise en place du prélèvement à la source ?



« LES ÉCHOS » / SOURCE: SONDAGE OPINIONWAY AUPRÈS D'UN ÉCHANTILLON DE 1058 PERSONNES LES 16 ET 17 MAI 2018

Français, qui savent quelle entrera en application en janvier prochain. « Un niveau d'information très élevé », juge Frédéric Micheau.

Cette pédagogie lui a aussi permis d'obtenir un bon niveau de soutien : 58 % des Français sont favorables à la mise en place du pré-

lèvement à la source. Ce sont les arguments d'une situation fiscale correspondant exactement à la situation professionnelle (citée par 32 % des Français) et d'une simplification des démarches (29 %) qui sont cités comme avantages principaux de ce changement fiscal.

Le soutien est toutefois légèrement moindre chez les salariés (54 %) et nettement inférieur chez les personnes à leur compte (48 %). « Il faut noter que l'opposition n'est pas très constituée ni très profonde », relève le sondeur, avec seulement 14 % des Français se déclarant « tout à fait opposés ». Ce sont chez les électeurs des Républicains et du Front national que le soutien à la réforme est le plus faible (45 % et 42 %). Globalement, ce sont les craintes d'un plus grand risque d'erreur de l'administration et de la fin de la confidentialité de la situation financière qui sont cités comme principaux inconvénients (par respectivement 36 % et 34 % des Français).

« Encore de la confusion »

Si la réforme n'a donc rien d'une grande inconnue, les équipes gouvernementales ne peuvent pas pour autant se permettre de relâcher l'effort d'information. « Il reste encore de la confusion sur le dispositif », relève Frédéric Micheau. Seulement 52 % des Français ont compris que ce prélèvement à la source se basera sur les revenus de 2019 des contribuables. Surtout, 52 % des personnes interrogées craignent une hausse d'impôts suite à la mise en place du dispositif. « Ces inquiétudes s'expliquent sans doute par le "ras-le-bol" fiscal du précédent quinquennat et par la hausse de la CSG du gouvernement actuel, ainsi que par l'intuition que toute réforme a un coût », avance le sondeur. ■

Les sueurs froides de la majorité sur « le choc psychologique » de la réforme

Le gouvernement et des députés de la majorité redoutent qu'avec le prélèvement à la source, les mesures de pouvoir d'achat de l'automne passent inaperçues.

Isabelle Ficek
@IsabelleFicek

« Vous avez aimé les 80 km/h ? Vous allez adorer le prélèvement à la source ! » riait – en début d'année un conseiller gouvernemental en anticipant l'entrée en vigueur du prélèvement à la source au 1^{er} janvier 2019. Officiellement, le gouvernement espère qu'il n'y aura pas de « choc » pour les Français qui paient l'impôt sur le revenu quand ils vont voir arriver en janvier leur première fiche de paie amputée de l'impôt. Un choc ? « Je ne le crois pas », a voulu rassurer Gérard Darmanin, la semaine dernière sur Europe 1. « Les Français sont loin d'être idiots, ils savent bien qu'il faut payer des impôts, pour ceux qui en paient », a ajouté le ministre de l'Action et des Comptes publics. Bref, il s'agit publiquement de miser sur l'intelligence pour minimiser l'impact psychologique.

Dédramatiser

Mais enfin, pour mettre davantage de chances de son côté, le gouvernement s'est lancé dans une offensive de communication pour préparer ce moment que tous jugent, en privé, comme délicat. « Il y aura un choc psychologique pour tout le monde », anticipe le député LREM de Paris Pacôme Rupin. « Mais si on s'y prépare, le choc sera moins fort », veut-il croire. Doit les explications de Gérard Darmanin sur une « mesure sociale », vante-t-il, avec l'argument de la contemporanéité de l'impôt – manière de dédramatiser – d'un prélèvement « moins concentré » que la mensualisation actuelle, puisqu'il sera sur douze mois et non sur dix.

Dans leurs circulations, au moment où les Français ont dû remplir leur déclaration, les députés de la majorité assurent ne pas



Le député LREM de la Vienne Sacha Houlié estime qu'il va falloir « sortir les rames ». Photo Romain Beurrier/REA

être interpellés par les particuliers mais davantage par les petites entreprises. Ils redoutent en revanche que le deuxième train de mesures sur le pouvoir d'achat cet

automne – deuxième baisse des cotisations salariales et suppression du premier tiers de la taxe d'habitation pour 80 % de ceux qui la paient – passe de nouveau inaperçu. « On a beaucoup communiqué sur les mesures de pouvoir d'achat, elles se cristallisent sur 2018 et notamment à l'automne. Mais les salariés vont à peine commencer à le sentir quand ils vont voir arriver une fiche de paie en janvier où leur salaire net va baisser visuellement, même si, de fait, ils ne paieront pas plus d'impôts », prévoit le député LREM de la Vienne Sacha Houlié. « Il y a une vraie justification, le but est quand même de coller aux reve-

nus du moment, mais il va falloir sortir les rames pour ce moment délicat de transition », reconnaît-il. Embêtant quand le chef de l'État espère que les Français vont commencer à sentir réellement des résultats cet automne.

« Alors, au sein du gouvernement, les images fleurissent pour vendre et dédramatiser ce passage... « Le prélèvement à la source, c'est comme le téléphone portable. Dans dix ans, on se demandera comment on faisait sans », a tenté Gérard Darmanin. Pas sûr que cela suffise à éviter un mauvais moment à passer. « Oui, c'est peut-être plus simple, plus moderne. Mais déconnecté d'une vraie réforme de l'impôt sur le revenu et de la CSG, cela perd de son sel, grince un poids lourd de la majorité. J'aime bien être impopulaire, mais pour de bonnes raisons. » ■

CAPITAL TRANSMISSION

Mercredi 27 juin 2018
Groupe Les Echos - Le Parisien
Auditorium « 10 Grenelle »
10 boulevard de Grenelle - Paris 15^e

Informations et inscriptions :
www.lesechos-events.fr

Les Echos
capital finance
Les Echos **EVENTS**

En partenariat avec :